

OCP en état de décarbonation avancée

UN GÉANT EN VERT MASSIF

Mostafa Terrab,
président d'OCP.

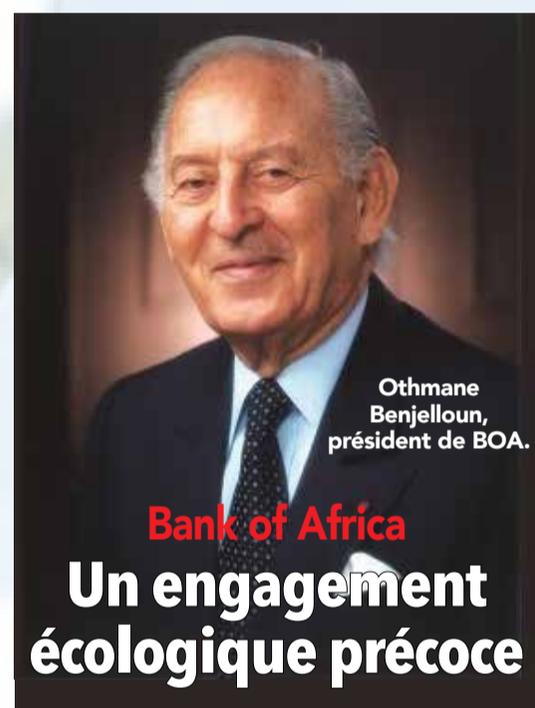
SPÉCIAL DÉCARBONATION



Maroc-Union européenne
**Le partenariat
passe au vert**



Accès au financement vert
**Les offres des
banques**



Othmane
Benjelloun,
président de BOA.
Bank of Africa
**Un engagement
écologique précoce**

Économie bas carbone

LE MAROC DOIT MONTER EN CHARGE

Tatwir croissance verte **UN PROGRAMME
POUR VERDIR LES TPME INDUSTRIELLES**

SPÉCIAL DÉCARBONATION

EDITO

Par Jamil
Manar

Économie bas carbone Le Maroc doit monter en charge

Les responsables marocains ont beau marteler que la décarbonation de l'économie est une opportunité pour les entreprises nationales, force est de constater que ces dernières ne se bousculent pas au portillon pour s'inscrire dans cette nouvelle tendance mondiale. Résultat : Pas d'engouement particulier pour les financements neutre en carbone, disponibles chez certaines banques nationales comme Bank of Africa, leader dans ce domaine, si l'on excepte les entreprises et opérateurs obligés de décarboner leurs processus de production en prévision de l'entrée en vigueur en octobre 2023 dans la zone euro du Carbon border adjustment mechanism (CBAM).

Même si le Maroc est un pays faiblement émetteur de gaz à effet de serre (GES), il s'est engagé, résolument et sérieusement sur la voie des énergies renouvelables avec une certaine longueur d'avance qui lui permet d'envisager l'avenir avec optimisme.

A partir du 1er octobre 2023, la taxe carbone aux frontières démarre par une phase de test, durant laquelle les importateurs européens devront déclarer les émissions carbonées de leurs produits importés, sans avoir à les payer. A l'issue de cette phase transitoire, les États membres pourront décider d'élargir le dispositif à d'autres branches comme les produits agricoles dont le Maroc est un gros exportateur vers les marchés de l'UE.

Le mécanisme concerne, dans un premier temps, les secteurs les plus polluants comme le fer, l'acier, le ciment, les engrais, l'aluminium, l'électricité et l'hydrogène.

En pratique, le CBAM est une taxe à payer obligatoirement par les entreprises importatrices de marchandises en provenance de pays où les normes d'émissions de CO2 sont moins strictes. En d'autres termes, les exportateurs marocains qui continueront à produire selon les procédés traditionnels jugés polluants seront plus chers et par conséquent moins compétitifs avec le risque d'être éliminés du marché, à l'inverse des opérateurs qui auront investi dans les nouveaux standards de la décarbonation économique qui produisent des biens moins chers car non taxés. Ce qui est un atout considérable pour un positionnement avantageux en vue de gagner des parts de marchés

dans les pays de l'UE. Tel qu'il est conçu et sera mis en œuvre, le CBAM fait figure à la fois de contrainte et d'opportunité pour le tissu productif national dans sa globalité, qu'il soit tourné vers l'export ou pas. C'est une chance pour moderniser l'appareil productif national et le développer.

D'où la nécessité pour un pays pour lequel l'UE représente le principal débouché pour ses produits de s'inscrire dans ce cercle productif vertueux.

Même si le Maroc est un pays faiblement émetteur de gaz à effet de serre (GES), il s'est engagé, résolument et sérieusement sur la voie des énergies renouvelables avec une certaine longueur d'avance qui lui permet d'envisager l'avenir avec optimisme. Cette anticipation procède d'une démarche volontariste et perspicace du souverain qui a abouti à la construction du plus grand complexe solaire au monde, celui de Noor à Ouarzazate, et à l'émergence de plusieurs centrales éoliennes dans différentes régions du pays.

La démarche royale a ceci de particulier qu'elle va au-delà d'une simple volonté de réduire la dépendance nationale vis-à-vis des combustibles fossiles qui pèse lourd sur le budget de l'État. Elle projette de fait le pays dans l'après-pétrole qui a déjà commencé et qui concerne tous les secteurs d'activité. Pour ne pas être à la traîne, les géants de l'or noir européens investissent à coups de milliards dans l'énergie verte. De leurs choix dépendra la mobilité de demain et elle se déploie déjà sous nos yeux avec l'essor des voitures électriques et l'arrivée dans les années à venir d'avions sans CO2. L'objectif fixé par les Européens à l'horizon 2050 est très ambitieux. Atteindre la neutralité carbone. Cette dynamique vertueuse, appelée à se développer, valide la stratégie marocaine qui allie efficacité énergétique et protection de l'environnement. Ces deux préoccupations rejoignent aussi les objectifs de l'économie circulaire qui peut être une excellente alternative à l'enfouissement des déchets qui pêche par son caractère à la fois polluant et onéreux. Dans un pays qui produit près de 6 millions de tonnes de déchets ménagers par an, il va sans dire que la valorisation énergétique de ces détritiques permet une réduction assez substantielle des énergies fossiles. Les partis politiques gagneraient à s'approprier la question écologique en la transformant au moins en outil de gouvernance locale où il y a tant de choses à faire et à promouvoir (éclairage public, transport, etc.).

C'est bien beau de verdir sa politique, de s'autoproclamer défenseur de la nature et de prendre conscience des dangers qui la menacent du fait des activités humaines mises en cause dans le changement climatique. Mais encore faut-il que les pouvoirs publics mettent en place une stratégie nationale bas carbone au profit des secteurs productifs les plus émetteurs de GES comme l'agroalimentaire, le ciment et la chimie. Avec des orientations sectorielles claires et chiffrées et des financements publics conséquents pour les aider à acquérir les technologies nécessaires. Tout un programme. ●

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



OUR CONTINENT, OUR FUTURE

UNE ÉNERGIE PROPRE POUR UNE RELANCE DURABLE

**BANK OF AFRICA
S'ENGAGE DANS
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

BANKOAFRICA.MA

BANK OF AFRICA - S.A. au capital de 2 087 698 270 Dirhams - Établissement de crédit - Arrêté d'agrément n°2348-94 du 23 août 1994 - 140 avenue Hassan II - 20 039 Casablanca - Maroc - RC 1.27129 Casa - N° IF : 01085112

SPÉCIAL DÉCARBONATION

Énergies propres de demain

Le Maroc mise sur l'hydrogène

C'est fort de ces ressources non négligeables dans le solaire et l'éolien que le Royaume entend prendre la part qui lui revient sur ce nouveau marché très prometteur.

Ahmed Zoubair

L'hydrogène vert est de l'hydrogène produit à partir d'énergies renouvelables, où le Maroc est un leader mondial, telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne ou l'hydroélectricité.

L'hydrogène vert est souvent présenté comme une alternative aux hydrocarbures fossiles, et comme un levier pour faire baisser les émissions de gaz à effet de serre de certains secteurs (industrie, transports, etc.).

Produit

Produit principalement par électrolyse de l'eau à partir d'électricité renouvelable, elle est considérée comme le principal levier d'avenir pour accélérer la transition vers la neutralité carbone : développement de la mobilité verte, décarbonation des usages massifs industriels d'hydrogène (engrais, raffi-

nerie, chimie...), meilleure intégration des énergies renouvelables intermittentes dans le système énergétique et stockage massif des surplus d'électricité produits. Que des avantages. L'agence internationale de l'énergie met en valeur ces opportunités de haute importance en même temps que les défis à relever pour en faire la source énergétique du futur. Et le futur est déjà là.

Les piles à combustible, chargées d'hydrogène, se substitueront au réservoir de la voiture plein de carburant. Vous ne vous arrêterez plus dans des stations d'essence pour faire le plein mais à des stations d'hydrogène estampillées H2. Déjà inventée par un jeune franco-marocain vivant en France, alimentée par un dispositif de réservoir à hydrogène amovible, cette voiture au design futuriste, baptisée Hydrogen Utility Vehicle (HUV) a été présentée au souverain au palais royal à Rabat en mai dernier.

C'est un avenir en vert qui s'annonce pour les automo-

bilistes de la planète. C'est dire que l'hydrogène offre une alternative intéressante pour les carburants classiques extraits à partir des énergies fossiles comme le pétrole qui ont le défaut d'être très polluantes et nuisibles pour l'environnement. H2 est l'élément chimique

qui existe en abondance dans l'univers. Transformer ce gaz léger en vecteur énergétique présente naturellement un intérêt écologique considérable. En effet, la combustion de l'hydrogène n'émet pas de CO2, ni d'oxyde de soufre ni de particules fines. La seule substance évacuée

est l'eau.

Du fait de ses multiples avantages, l'hydrogène est considérée comme une solution technologique à valoriser dans l'optique des transitions énergétiques, un peu partout à travers le monde. Permettant de mieux répondre que les batteries

Le train à hydrogène déjà mis en service...



sonore remarquablement bas. Ce train zéro émission de CO2 dont la partie traction a été assemblée en France à Tarbes, est équipé de piles à combustible qui transforment en électricité l'hydrogène stocké sous forme gazeuse dans le toit. Un plein d'hydrogène assure 1.000 kilomètres d'autonomie au train qui peut rouler à une vitesse maximale de 140 km/h. Avec ce train, une étape importante vers la décarbonation des transports ferroviaires a été franchie.

Finies les locomotives diesel dans le rail. La mise en service du tout premier train à hydrogène a eu lieu en août 2022 en Allemagne. Fabriqué par Alstom, ce train baptisé le Coradia iLint a parcouru une distance de 1175 km kilomètres à travers l'Allemagne de Bremervörde à Munich. Sans ravitaillement, émettant seulement de la vapeur d'eau et circulant avec un niveau

SPÉCIAL DÉCARBONATION

à de nombreux enjeux de stockage (volume, durée, déconnexion des réseaux), cette matière première est aujourd'hui au centre des initiatives de recherche publiques et privées des nations développées et des pays émergents. Toutefois, l'hydrogène est aujourd'hui extrait à environ 95 % des énergies fossiles.

Nouveau marché

Le procédé favorise l'émission de CO₂ dans de grandes proportions : Pour produire 1 kg d'hydrogène, on émet 10 kg de CO₂. Or, il existe un moyen de produire de l'hydrogène sans émettre de CO₂ : l'électrolyse, à condition que l'électricité utilisée dans le processus soit elle-même décarbonée grâce au recours

aux énergies renouvelables. Là réside l'enjeu majeur de la production d'hydrogène vert.

Les grandes économies mondiales sont mobilisées pour mettre au point des solutions économiquement viables. De nombreux pays émergents comme le Chili et le Mexique se sont déjà positionnés dans la course mondiale à l'hydrogène.

Le Maroc n'est pas en reste qui a misé très tôt sur les énergies renouvelables en affichant ses ambitions dans ce domaine avec la construction du plus grand complexe solaire au monde à Ouarzazate et un parc éolien assez consistant. C'est fort de ces ressources non négligeables dans le solaire et l'éolien que le Royaume entend prendre la part qui lui revient sur ce nouveau marché très



Les avantages de l'hydrogène vert en bref

Zéro émission :

l'hydrogène vert est une énergie totalement propre ;

Intégration réseaux : l'hydrogène vert constitue un pont entre les réseaux électriques, de gaz et les transports ;

Flexibilité : l'hydrogène vert peut-être stocké et distribué à la demande ;

Performance : une densité énergétique élevée ;

Porteur de création de valeurs : un prix accessible qui permet de faire des économies et de maîtriser les dépenses énergétiques.



L'hydrogène vert est-il écologique ?

L'un des intérêts majeurs de l'hydrogène vert, c'est qu'il constitue un vecteur énergétique ou une source d'énergie relativement écologique, en théorie du moins. Dans les faits, l'impact écologique de l'hydrogène est encore largement controversé. En effet, le rendement de la production d'hydrogène étant très faible, il faut consommer énormément d'électricité pour produire de l'hydrogène par électrolyse. De ce fait, les impacts de la production d'hydrogène par électrolyse peuvent être très élevés, et ce, même si l'électricité est « bas carbone » ou « renouvelable » au départ.

De plus, le déploiement d'une filière hydrogène vert implique le développement d'infrastructures qui sont coûteuses en énergie, en ressources, en matériaux. Sans compter que l'hydrogène peut aggraver le réchauffement climatique s'il se retrouve dans l'atmosphère, ce qui pose la question de l'impact environnemental des fuites. Le bilan écologique de l'hydrogène est donc discutable : il peut être intéressant dans certains secteurs ou certaines applications où il n'y a pas d'autre alternative (par exemple, certains procédés industriels) mais est moins pertinent pour des usages où des alternatives existent. C'est le cas de la voiture à hydrogène, qui est moins intéressante du point de vue écologique qu'une voiture électrique.

prometteur. Une étude réalisée en 2018 place le Maroc parmi les 6 pays dotés d'un fort potentiel d'exportation de l'hydrogène vert. «La production de l'hydrogène vert au Maroc favorisera sa croissance économique, contribuera à la décarbonation de son industrie et renforcera la sécurité de son approvisionnement en intrants énergétiques et non énergétiques. Elle apportera aussi une valeur ajoutée à la production d'électricité de source renouvelable, en particulier sa transformation en produits à plus forte densité énergétique et à fort potentiel de demande de grandes économies mondiales ce qui représente aussi une réelle opportunité pour notre pays pour exporter de l'énergie

verte», lit-on dans la feuille de route hydrogène vert du Royaume. Une autre enquête a révélé que le Maroc pourrait capter entre 4 à et 8% du marché mondial de l'hydrogène, ce qui représente la bagatelle de 150 à 400 milliards d'euros. La production d'ammoniac pourrait être un facteur déterminant dans cette conquête. Combiné à l'azote, l'hydrogène permettra à long terme au pays de ne plus recourir à l'ammoniac importées à hauteur de 2 millions de tonnes par an. Pour les experts, cette chaîne de valeur offre d'autres pistes comme le recyclage du carbone pour produire du méthanol, diesel ou kérosène synthétique... Dans cette optique, l'Agence marocaine pour l'énergie durable

travaille déjà sur le développement de la première unité marocaine d'hydrogène vert. Cofinancé par la Banque allemande de développement (KfW), le projet porte sur la réalisation en 2025 d'une centrale hybride photovoltaïque/éolienne pour alimenter une usine d'hydrogène vert d'une capacité d'électrolyse d'environ 100 MW. En prenant les devants, le Maroc vise à décarboner son économie notamment l'industrie et la mobilité. Un défi qu'il est obligé de relever pour être en phase avec les exigences de ses partenaires étrangers notamment européens qui accélèrent la marche vers des processus de production industrielle plus respectueux de l'environnement. ●

SPÉCIAL DÉCARBONATION

Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières

L'Europe impose ses normes climatiques

L'Union européenne a adopté en décembre 2022 un dispositif unique au monde : le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). Ce dispositif doit permettre à l'Union d'étendre ses normes environnementales aux entreprises étrangères exportant sur son territoire. Le Maroc est évidemment concerné via ses exportations, essentiellement les produits agricoles et les phosphates.

Jamil Manar

Le MACF ou CBAM (Carbon border adjustment mechanism) va s'appliquer progressivement à partir du 1er octobre 2023. Il a été validé par les eurodéputés, réunis en session plénière le 18 avril dernier, puis par le Conseil le 25 avril. A cette taxe, qui entrera pleinement en vigueur en 2026 ou 2027, seront soumis plusieurs secteurs (acier, aluminium, ciment, engrais, électricité, mais aussi hydrogène) aux standards de l'UE sur le climat. C'est l'une des mesures-phares pour accélérer la décarbonation de l'industrie européenne en taxant les secteurs les plus polluants (acier, ciment, engrais, électricité ou encore hydrogène etc.) mais aussi les importations et produits issus des pays tiers aux normes moins strictes dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. L'objectif proclamé étant de soumettre ces produits aux standards environnementaux de l'Union européenne pour qu'ils aient le même prix carbone



que les marchandises fabriquées en Europe. Le véritable enjeu est de pousser les entreprises européennes à se tourner vers des marchés de la zone euro jugés plus respectueux de l'environnement et de ses normes.

Derrière la mise en place du MACF, il y a aussi le souci d'éviter un « dumping écologique » ou ce que l'on appelle les « fuites de carbone » – elles verraient les industriels délocaliser leur production hors d'Europe – tout en encourageant le reste du monde à accroître son ambition climatique.

Pierre angulaire du mandat de la commission européenne, le Pacte vert pour l'Europe tend vers un objectif ambitieux : atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. Concrètement, les émissions de gaz à effet de serre de l'Union doivent être suffisamment faibles pour être absorbées par les puits de carbone naturels - tels que les océans et les forêts - et technologiques, qui permettent de les capturer artificiellement. Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE a été conçu et installé dans cet esprit.

Concrètement, en plus de payer le prix habituel pour importer une marchandise, une entreprise est tenue de régler le prix des émissions de gaz à effet de serre qu'elle engendre. Le montant des taxes sera modulé : si les pays d'origine appliquent déjà un prix carbone, seule la différence sera payée.

Le but de l'UE est de ne pas se limiter aux matières premières, afin que des biens (les voitures, par exemple) et autres produits transformés soient en fin de compte aussi intégrés au mécanisme.

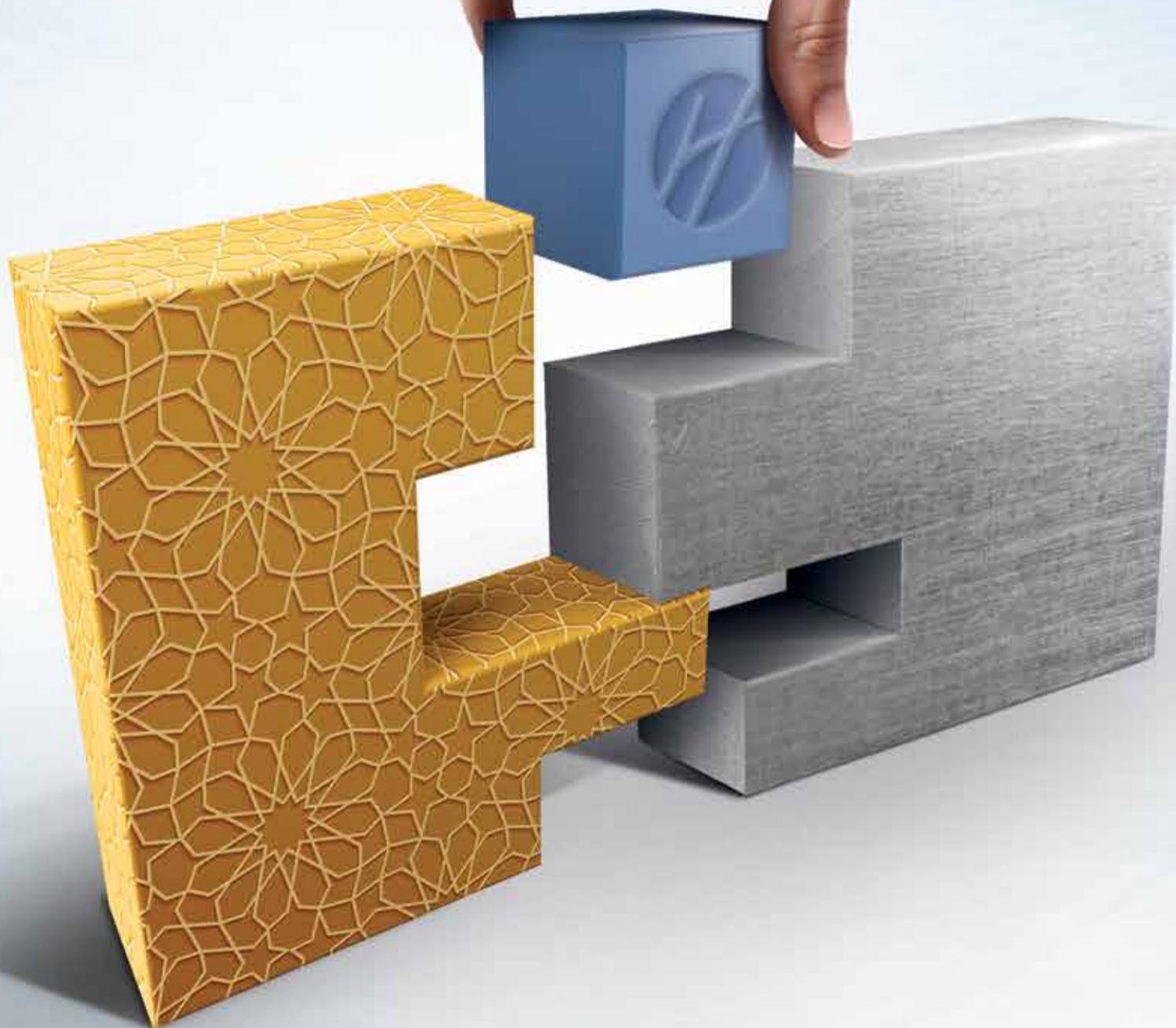
Plusieurs éléments restent encore à définir. Pour l'instant, seulement 60 % des émissions industrielles de l'Europe sont couvertes par le mécanisme, les produits transformés ne le sont pas. Par exemple l'importation d'une voiture fabriquée au Maroc avec de l'acier turc n'est pas intégrée au mécanisme, à l'inverse de l'importation brute d'acier turc. Les eurodéputés souhaitent aussi élargir la liste des marchandises incluses dans la taxe carbone, en y intégrant certains plastiques ou produits chimiques. Pour réduire son bilan carbone, l'Union européenne agit aujourd'hui essentielle-

ment sur son territoire. Mais tout ne repose pas sur les seules émissions de gaz à effet de serre du marché unique. Marché ouvert au libre-échange, l'UE dépend en effet pour ses approvisionnements d'une économie largement mondialisée. Les pays de la zone euro ont ainsi réalisé en 2022 plus de 3 000 milliards d'euros d'importations, soit l'équivalent du PIB de l'Espagne et de l'Italie réunies. Ces échanges représentent 20 % des émissions de gaz à effet de serre européennes et dont le bilan carbone est en hausse chaque année. ●

Fuites carbone

Dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, lancé fin 2019, l'UE a fixé des objectifs ambitieux de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, visant à l'horizon 2030, une baisse de 55% par rapport à 1990 ; et en 2050 la neutralité carbone, conformément à l'accord de Paris. Pour autant, rappelle la Commission, le réchauffement climatique est un "problème mondial qui nécessite des solutions mondiales". Or, les exigences de l'UE donnent lieu à des "fuites de carbone", un phénomène qui se produit dans deux cas de figure : d'une part, des entreprises installées dans l'UE peuvent être tentées de délocaliser une production "à forte intensité de carbone" dans des pays tiers, aux politiques climatiques moins exigeantes ou regardantes ; d'autre part, lorsque sont importés des produits à plus forte intensité carbone que ceux produits dans l'UE. ●

Nous puisons dans
nos racines...



mosaik

... pour conquérir l'avenir

Depuis plus d'un demi-siècle, Holmarcom n'a cessé d'évoluer et de se renouveler. Fort de ses racines et porté par une stratégie de croissance entrepreneuriale, le Groupe poursuit sa politique d'investissement dans des secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et s'ouvre à de nouveaux défis dans le continent africain.

Maroc - Sénégal - Bénin - Côte d'Ivoire - Burkina Faso - Kenya

www.holmarcom.ma



HOLMARCOM
GROUP

SPÉCIAL DÉCARBONATION

OCP en état de décarbonation avancée

Un géant en vert massif

Le leader mondial des phosphates est à la pointe de l'engagement en matière d'énergie verte grâce à son programme prévoyant un investissement de 130 milliards de DH sur la période 2023-2027.



Ahmed Zoubair

« **N**ous sommes engagés à être aussi durables qu'une entreprise peut l'être ». L'engagement pris solennellement par le PDG du Groupe OCP, Mustapha Terab, s'est concrétisé sur le terrain. L'agence de notation extra-financière Sustainalytics ainsi que l'organisme indépendant CDP l'avaient confirmé en début d'année 2023. En dévoilant leurs notations annuelles concernant le suivi des performances dans le domaine de la décarbonation, ces organismes ont reconnu au leader mondial des engrais phosphatés la bonne gestion des risques liés à la gestion de l'eau avec un score de 100/100 et affirmé qu'il a atteint le « Leadership Level » en matière d'atténuation des risques climatiques et de promotion d'une économie à faible émission de carbone.

Sustainalytics récompense l'ambitieuse stratégie de décarbonation du Groupe OCP

Cette année, l'agence Sustainalytics était particulièrement attentive aux avancées de la feuille de route de décarbonation du Groupe. En effet, l'office a publié pour la première fois le scope 3 de son Bilan Carbone. Le périmètre le plus large de calcul de l'empreinte carbone incluant toutes les émissions indirectes en amont et en aval de son cycle de production (achat de matières premières, transport et déplacements, etc), en plus du scope 1 (lié à son activité directe) et du scope 2 (émissions indirectes liées à sa consommation d'électricité) que le Groupe avait publiés auparavant. Sustainalytics a ainsi amélioré l'indicateur lié à la divulgation de ses émissions de CO₂ (de 75 à 100/100), mais également les notes attribuées au programme de réduction de l'empreinte carbone (de 50 à 100/100) et à la gestion des risques liés aux gaz à effet de serre (de 50 à 100/100). Sustainalytics a également reconnu au Groupe OCP la bonne gestion des risques liés à la gestion de l'eau avec un score de 100/100, tout en saluant les décisions prises par le Groupe en 2021

La vision royale a donné au Maroc une bonne longueur d'avance en matière des énergies propres.

en vue d'accélérer son programme Eau, pour faire face au contexte de stress hydrique que connaît le Maroc. Par ailleurs, il est à souligner que Sustainalytics a mis en valeur la bonne performance du Groupe sur le volet social ou il s'est distingué sur plusieurs indicateurs. Ce qui lui a valu une note de 100/100 sur son programme diversité, ses initiatives communautaires, sa gestion HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) et le développement de son Capital Humain.

Une neutralité carbone à l'horizon 2040

OCP a pris l'engagement d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2040. Pour y parvenir, le Groupe adapte en continu ses opérations et sa consommation énergétique dans ses sites de production. Sur le court terme, le Groupe vise une réduction de 50% des émissions totales de CO₂ d'ici 2025 et une amélioration constante de la qualité de l'air en multipliant les systèmes de surveillance des émissions en temps réel et les unités de lavage de gaz. Avec son Slurry Pipeline, transportant le phosphate lavé de la mine de Khouribga à la plateforme de traitement de Jorf Lasfar, le Groupe parvient à éliminer les étapes de séchage et de transport par voie ferrée. Ce projet à lui seul a permis de réduire les émissions de CO₂ d'OCP de 620 000 tonnes et d'économiser 3 millions de mètres cubes d'eau chaque année. « Cette réalisation s'intègre dans le cadre de notre « Programme Eau » qui vise à réduire notre consommation totale d'eau de 15% d'ici 2024 et à fournir 100% de nos besoins en eau à partir de sources non-conventionnelles d'ici 2030 », souligne le géant mondial des phosphates.

Des projets ambitieux dans les mines, les fertilisants, l'énergie et le dessalement de l'eau de mer

La première réunion de la Commission nationale des investissements tenue le 24 mai dernier a approuvé 21 conventions et avenants pour une enveloppe globale de 76,7 mil-

liards de DH. Les résultats de cette réunion ont révélé, une nouvelle fois, le positionnement des champions de l'économie nationale, notamment le Groupe OCP, en tant que locomotive de l'investissement. En effet, lors de cette première réunion de la CNI, l'office a présenté des investissements majeurs comprenant trois projets ayant trait au développement des mines, des fertilisants et de l'énergie verte.

Ils s'inscrivent dans le cadre du nouveau programme d'investissement du Groupe pour la période 2023-2027 d'un montant de 130 milliards de DH. Ce programme ambitieux dévoilé le 3 décembre dernier consigne les engagements du Groupe en matière de développement durable et qui sont en ligne avec la stratégie du Maroc en matière de transition énergétique. ●

OCP à la vitesse grand H

« **N**otre objectif repose sur la décarbonation de toute notre chaîne de valeur, jusqu'aux Land Users, c'est-à-dire jusqu'aux fermiers. L'un des leviers essentiels pour atteindre cet objectif repose sur l'hydrogène vert », a déclaré en mai dernier à la Tribune Afrique Karim Saoud, vice-président of Water and Energy chez OCP qui estime que « l'agriculture face au changement climatique doit relever de nombreux défis au niveau des fertilisants ». L'hydrogène vert occupe en effet une place centrale dans la stratégie bas Carbone d'OCP où l'ammoniac vert s'impose comme une solution d'avenir pour une agriculture durable.

Pour sa production d'ammoniac vert, OCP a identifié un site près de son gisement de Boucraâ, à proximité de Sebkhah Tah, dans la région de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra. Le complexe d'ammoniac vert, d'une capacité de production d'un million de tonnes, sera composé d'une usine d'électrolyseurs d'hydrogène, d'une station de dessalement d'eau de mer de 60 millions de m³, d'une ferme solaire photovoltaïque de 1,2 GW et d'un parc éolien de 2,6 GW.

SPÉCIAL DÉCARBONATION

Jamil Manar

Dans une étude réalisée par le Policy Center for the New South (PCNS) et Enel Green Power Maroc, dont les résultats ont été publiés en 2021, des dépenses publiques allant jusqu'à 198 milliards de dollars devront être mobilisées, entre 2020 et 2050, pour atteindre les objectifs escomptés. Objectif : évaluer les options potentielles à adopter en matière de décarbonisation. le Policy Center for the New Intitulé « La trajectoire de décarbonisation du Maroc » et présenté en quatre parties, ce document (Policy brief) met en avant deux scénarios éventuels à savoir le scénario « Ambition accélérée » (AA) comprenant des mesures-clés qui influent fortement sur la demande, comme l'efficacité énergétique, la réforme progressive de la subvention du gaz de pétrole liquéfié (GPL), la mobilité propre et électrique et un recours accru au dessalement et le scénario « Développement vert » (DV) exploitant tous les leviers de décarbonisation possibles.

Dans ce sens, l'étude précise que pour soutenir les mesures financières destinées à décarboniser l'économie marocaine, des dépenses publiques importantes et efficaces qui auront des répercussions notables sur le bien-être et l'économie seront nécessaires. Entre 2020 et 2050, ces dépenses sont estimées à 108 milliards de dollars américains dans le scénario « Ambition accélérée » et à 198 milliards USD dans le scénario « Développement vert », affirment les auteurs de l'étude.

Pour les experts du PCNS, plusieurs incitations financières seront nécessaires pour six secteurs stratégiques identifiés, à savoir le transport routier, l'industrie et le tertiaire, le résidentiel, l'agriculture, l'électricité et l'infrastructure de réseau. Dans les deux scénarios, c'est le secteur des transports qui absorbe la majorité des dépenses, soit 65 % dans le scénario « Ambition accélérée » et 70 % dans le scénario « Développement vert ».

Dans les détails, « La trajectoire de décarbonisation du Maroc », nécessite près de 93 % des dépenses d'investissement supplémentaires qui devront faire l'objet d'incitations à court et moyen termes (2020-2045) dans le secteur du transport routier. S'agissant de l'industrie et le tertiaire, environ 50 % des dépenses d'investissement supplémentaires liées aux interventions en faveur de l'efficacité énergétique doivent être encouragées et modulées en fonction du temps de retour sur investissement / TRI attendu pour chaque secteur d'application, souligne l'étude.

Décarbonation **Le Maroc doit mobiliser 198 milliards de dollars entre 2020 et 2050**

La décarbonation est un processus à long terme qui nécessite des investissements importants, des mesures financières et non financières spécifiques pour faciliter cette transition.

Dans le « résidentiel », une subvention complète de la différence de dépenses entre la configuration bas carbone et les chaudières GPL sera nécessaire ainsi qu'une subvention du GPL considérée comme renchérisant moins le coût pour les utilisateurs finaux, affirme le document qui suggère également une subvention complète de la différence entre les dépenses d'investissement et d'exploitation des pompes à chaleur pour le chauffage du bétail et les chaudières au GPL dans le secteur agricole. Même constat pour le secteur de l'électricité et des infrastructures, dans lesquels les pouvoirs publics devront développer le réseau pour soutenir la décarbonisation des différents secteurs, confirme l'étude.



Réussir sa transition énergétique en douceur est un grand défi que le Maroc doit relever...

Secteur du transport

132 dollars USD pour réduire une tonne de CO2

Une analyse de sensibilité des dépenses publiques a été réalisée pour déterminer le coût de la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO2) ainsi que le bénéfice net pour l'État. Les résultats du scénario « Développement vert » montrent que les dépenses publiques entraînent des réductions d'émissions et des avantages en termes de coûts pour tous les secteurs sur la période 2020-2050, lit-on sur le document du PCNS

Les secteurs des transports et du résidentiel, en particulier, présentent des résultats remarquables, précise l'étude. « La plus grande réduction des émissions de CO2, estimée à un maximum de 1.057 MtCO2 sur la période 2020-2050, émane du secteur des transports, et les dépenses publiques pour réduire une tonne de CO2 atteignent 132 dollars USD/tonne de CO2 », précisent les experts. Globalement, le coût économique total pour ce secteur dans un scénario de décarbonisation ambitieux (c'est-à-dire, le « Développement vert ») sera réduit de 212 milliards USD sur la période 2020-2050, alors



Le transport gagnerait à prendre le virage de la durabilité.

que la réduction du coût économique total pour réduire une tonne de CO2 est estimée à 201 dollars USD/ tonne de CO2. Le secteur résidentiel présente également un potentiel important de réduction des émissions de CO2. La réduction totale de CO2 sur la période 2020-2050 est estimée à 188 MtCO2, et la réduction d'une tonne de CO2 nécessitera 74 USD/tonne de CO2 en dépenses publiques. La réduction du coût économique total, tant sur l'ensemble de la période que pour la réduction d'une tonne de CO2, sera toutefois faible (1 milliard USD et 7 dollars USD/tonne de CO2 respectivement). ●

SPÉCIAL DÉCARBONATION

Bank of Africa

Un engagement écologique précoce

Peu de gens s'en souviennent peut-être ! Mais Bank of Africa (BOA) est la première banque marocaine à lancer une campagne de communication d'envergure, intitulée «Notre monde est capital» en faveur de la protection de l'environnement. C'était dans les années 90, à une époque où l'écologie et le développement durable n'étaient pas encore une préoccupation majeure. Ni des décideurs politiques ni du monde économique. Mais Othman Benjelloun, en homme visionnaire dont le fils aîné Kamal s'est engagé très tôt pour le combat écologique aux États-Unis, a tenu à montrer la voie. Celle de l'avenir et de la durabilité. C'est naturellement que BOA, fort de sa fibre environnementale précoce, s'est positionnée avant les autres sur le financement des investissements verts. Dans ce domaine stratégique et essentiel qui tient trop à cœur à son fondateur ami de la nature, l'institution propose des formules d'accompagnement novatrices et adaptées à toutes les filières d'activités. Questions/Réponses.

Le Canard Libéré : En quoi consiste l'accord de partenariat signé par BOA avec la BERD en septembre 2021 ?

L'accord de partenariat signé par Bank of Africa (BOA) avec la BERD porte sur une ligne de financement durable dans le cadre du programme Green Economy Financing Facility (Geff). Cette ligne de financement est dédiée aux entreprises marocaines privées dans l'objectif d'assurer des financements additionnels en faveur des investissements verts dans les domaines de l'énergie durable, la conservation de l'eau, la réduction des déchets ou les technologies vertes et l'adaptation au changement climatique. Un accord sur une collaboration dans le cadre du Programme de financement de l'économie verte (Green Economy Financing Facility: Geff), avec le soutien du Fonds vert pour le climat (Green Climate Fund: GCF). Le programme soutient également les activités liées au genre, afin d'améliorer l'égalité des chances entre femmes et hommes pour l'accès au financement climatique destiné à promouvoir les technologies vertes.

Il convient de rappeler que Bank of Africa – Groupe BMCE est partenaire de la BERD depuis 2013, date à laquelle une première facilité de financement du commerce extérieur a été mise en place. Depuis, plusieurs partenariats ont été scellés entre les deux parties, particulièrement dans le domaine de la finance durable et positive, notamment dans le cadre des

Programmes Green Value Chain (GVC) et Mor-SEFF (financement de l'énergie durable).

Comment se positionne BOA sur le créneau du financement vert et quelles sont les formules proposées pour les entreprises ?

Le Groupe Bank of Africa a très tôt inscrit le développement durable au sein de ses axes stratégiques, sous l'égide de son Président Othman Benjelloun. En effet, dès la fin des années 2000, la Banque a entamé la déclinaison de son approche par une série de mesures :

L'intégration des risques environnementaux et sociaux dans ses activités de financement – avec pour la première fois au Maroc, le lancement d'un SGES – Système de Gestion Environnemental et Social ; le lancement de lignes de refinancement adossées à des partenaires multilatéraux, - BERD, BEI, AFD... - pour l'efficacité énergétique, le genre, les chaînes de valeur vertes... ; la sensibilisation des parties prenantes internes et externes, en faisant évoluer la culture d'entreprise via notamment une approche de management intégré qui a eu un impact sensible (ISO 14001 – Environnement -, ISO 50001 – Energie -, ISO 45001 – Santé, Sécurité et Bien Etre – et ISO 37001 – Anti-corruption, ISO 27001 – Sécurité Informatique).

Ce travail, appuyé par une entité dédiée, a été reconnu par des instituts de référence tel que Moody's Vigeo, qui a classé BOA « Top Performer RSE 2021 » pendant

8 années consécutives. Bank of Africa occupe la première place dans le secteur bancaire des marchés émergents sur 90 Banques. Elle est 2ème sur 852 au niveau de la région et 37ème à l'échelle mondiale.

Pionnière dans la mise en place de financements durables, Bank of Africa poursuit son soutien financier et son engagement envers les entreprises résolument engagées dans la transition verte à travers aussi bien les conventions internationales avec la BERD que les bailleurs de fonds internationaux tout en proposant des offres communes avec les partenaires locaux comme Maroc PME et Tamwilcom. Dans ce cadre, Bank of Africa propose deux offres : la première est « CAP Energie », une solution clé en main pour accompagner les entreprises dans leur processus de gestion des ressources et de transition verte. C'est un package dédié au financement de l'acquisition d'équipements ou de modernisation d'unités de production en intégrant des technologies vertes. Cette solution est composée d'un financement pouvant atteindre 100% des investissements éligibles (plafonné à 5 millions d'Euro), couplée à une subvention d'investissement de 10% du montant d'investissement éligible (plafonnée à 500 millions d'euros) ainsi qu'une assistance technique gratuite. La deuxième offre, baptisée « Cap Industrie Verte », vise à soutenir la décarbonation des TPME industrielles, dans la continuité des actions entreprises en faveur de l'économie verte. Cette solution offre la possibilité de réussir sa transition



Othmane Benjelloun, président de BOA.

bas carbone à travers un dispositif intégré composé d'un financement et d'un accompagnement. Elle consiste en la mise en place d'un CMT bancaire, ou d'un cofinancement avec TAMWILCOM dans le cadre de l'offre Green Invest, couplé à une prise en charge des audits énergétiques et bilans Carbone par Maroc PME dans le cadre du programme Tatwir Croissance Verte.

Les crédits destinés à la transition énergétique connaissent-ils un engouement particulier de la part des entreprises notamment exportatrices? Quels sont les secteurs qui témoignent le plus grand intérêt pour les crédits décarbonation?

Dans un contexte de reprise économique des plus exigeants, la gestion efficace des ressources devient un défi majeur et déterminant pour la compétitivité de l'ensemble des secteurs d'activités. C'est pour cela qu'il devient impératif pour les entreprises marocaines, et particulièrement les PME/PME, d'investir en intégrant les technologies vertes pour baisser leurs coûts de production et se conformer aux normes environnementales locales et internationales des donneurs d'ordres, notamment à l'export.

La décarbonation de l'industrie revêt un caractère stratégique pour l'économie marocaine. Il s'agit d'une nécessité irréversible du devenir de l'industrie marocaine, dont sont tributaires les contrats exports actuels et futurs. L'objectif

étant d'atteindre un taux d'énergie renouvelable de plus de 52% dans le mix électrique d'ici 2030.

Au travers de ses différents produits verts, BANK OF AFRICA possède un track record éprouvé en financement, avec plus d'un milliard de dirhams mobilisés et une reconnaissance internationale. A titre d'exemple, le succès en financement de l'efficacité énergétique fut tel que les lignes de financement MorSEFF (Morocco Sustainable Financing Energy Facility), GVC (Green Value Chain) ou GEFF (Green Energy Financing Facility), ont été renouvelées et près de 200 projets de nos clients ont été accompagnés à travers ces dispositifs.

Les entreprises marocaines sont encore peu engagées dans la transition vers une économie à bas carbone. A ce stade, ce sont plutôt les grosses industries et les entreprises publiques qui s'y intéressent notamment depuis l'adoption par l'Union Européenne d'une taxe carbone aux frontières sur les produits industriels fabriqués avec de l'énergie fossile.

Les exportations marocaines risquent d'être taxées davantage, voire même d'être interdites d'accès au territoire européen.

Or, s'orienter vers des processus verts pour « décarboner » ses produits signifie aller vers des technologies nouvelles souvent plus chères, d'où la nécessité de mobiliser des subventions et de recourir à des offres à l'image de celles proposées par Bank of Africa. ●

SPÉCIAL DÉCARBONATION

Tatwir croissance verte **Un programme** **pour verdir les TPME industrielles**

Le chemin vers la décarbonation de l'industrie marocaine passe par l'accompagnement des Très petites, Petites et Moyennes Entreprises industrielles qui représentent le gros du tissu industriel marocain.

Porté par Maroc PME et l'AMEE, le programme «Tatwir croissance verte» lancé en 2021 s'est assigné comme objectif d'appuyer l'émergence de nouvelles filières industrielles bas carbone compétitives.

Jamil Manar

En déployant son Plan de Relance Industrielle 2021-2023, le Maroc a affiché l'ambition de se positionner comme base industrielle décarbonée et circulaire. C'est dans ce cadre que le programme « Tatwir croissance verte » a vu le jour en janvier 2021 sous le gouvernement présidé à l'époque par Saad Eddine El Othmani. Déployé à travers l'Agence Nationale pour la Promotion de la PME (Maroc PME) et l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), le dispositif vise à accompagner les TPME industrielles dans leurs démarches de développement de process et produits décarbonés et d'appuyer l'émergence de nouvelles filières industrielles compétitives bas carbone. « Tatwir croissance verte » s'inscrit dans le cadre de l'exécution des hautes orientations royales pour l'émergence d'une économie verte, la promotion de l'efficacité énergétique et le développement durable, avait souligné le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie Verte et Numérique de l'époque, Moulay Hafid Elalamy. « Le Maroc s'est résolument engagé dans la transition verte de son économie en optant pour la décarbonation de son industrie qui s'impose désormais en tant que critère important d'accès aux marchés étrangers », avait-il indiqué. Et d'ajouter que « ce programme permet d'appuyer l'excellence opérationnelle des TPME tout en réduisant leur empreinte écologique et de soutenir leur repositionnement stratégique sur des marchés porteurs dans le cadre de nouveaux modèles économiques durables et innovants ». Depuis son lancement, le programme s'est ouvert sur les Petites et les Moyennes Entreprises en amorçage ou en croissance, dont le chiffre d'affaires annuel HT est inférieur ou égal à 200 MDH disposant d'un projet de développement durable à déployer sur une durée de 3 ans. C'est ainsi que plusieurs projets de transition énergétique portant notamment sur l'optimisation des pratiques et des performances énergétiques des équipements (efficacité énergétique) et l'utilisation d'énergies renouvelables ont pris le train de la décarbonation. Une batterie de projets d'amorçage de filières industrielles vertes saisissant les nouvelles opportunités de marché (production d'équipement de recyclage indus-



triel, production de chauffe-eaux solaires et photovoltaïques, produits d'isolation thermique, etc.) ont également pu profiter de l'accompagnement offert par le programme. Ce dernier est destiné aussi aux projets d'innovation et de développement de produits éco-conçus ayant une empreinte carbone positive comme les véhicules hybrides ou électriques, les motos électriques, les produits Bio ou les produits à base de matières recyclées ainsi que les projets de mise en place de technologies propres dont les procédés de fabrication et des flux matières favorisent une utilisation rationnelle des matières premières et la réduction de la quantité d'effluents polluant l'environnement.

Une offre intégrée pour un accompagnement technique et financier

Soutien à l'investissement, appui à l'innovation et à la créativité, conseil et expertise... Tous les moyens ont été mobilisés afin d'accompagner la transformation verte des TPME industrielles puisque le ministère de l'Industrie a consacré une prime d'investissement de 30 % pour l'appui au financement des équipements industriels dans le cadre de ce programme. Une aide remboursable de 5% du projet d'investissement pour contribuer au financement des besoins en fonds de roulement des projets d'amorçage dans de nouvelles filières industrielles vertes a été également mise en place. Selon Maroc PME, une prise en charge allant jusqu'à 50% des dépenses engagées en matière d'innovation et de développement des produits notamment les frais d'études techniques, de développement des maquettes et de prototypes, de tests et analyses de laboratoires, de brevets et marques a été accordée aux entreprises actives dans le cadre de ce programme qui a prévu par ailleurs un financement pouvant aller jusqu'à 80% pour les PME et 90% pour les TPE au titre des actions de conseil et d'expertise technique portant notamment sur les audits et diagnostics énergétiques et environnementaux, la mise en conformité aux normes et labels, les systèmes de suivi en temps réel de la productivité énergétique (Internet of thing IOT) et l'analyse de l'impact environnemental d'un produit. ●

SPÉCIAL DÉCARBONATION

Accès au financement vert

Les offres des banques

Les institutions financières internationales et les établissements bancaires locaux ont mis à la disposition des entreprises nationales désireuses de réussir leur transition écologique des lignes de crédit spécifiques.

Jamil Manar

Pour accompagner cette transition, plusieurs initiatives, publiques et privées, ont été lancées afin de faciliter l'accès des entreprises au financement et leur permettre de prendre le train de l'économie verte.

Le Maroc ambitionne de développer une industrie nationale innovante, décarbonée, et compétitive. Pour y parvenir, les entreprises, toutes tailles et secteurs confondus, devront revoir leur mode de production et de consommation en investissant dans l'économie verte, synonyme de résilience, modernisation et croissance durable. Pour les accompagner, plusieurs offres de financement et de soutien des investissements verts des entreprises ont été mises en place via des institutions publiques mais également grâce à la mobilisation du secteur bancaire.

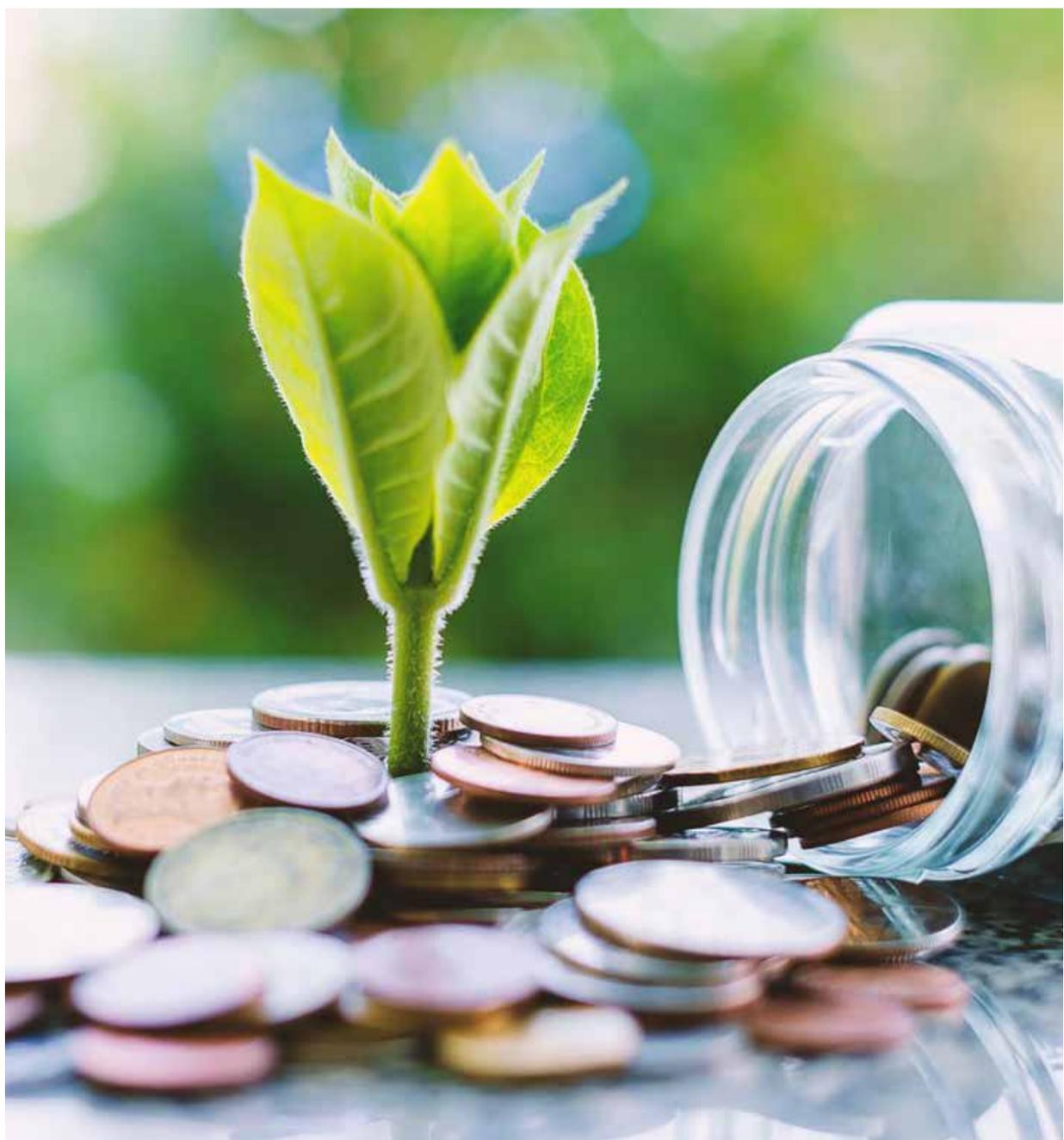
En plus du programme «Tatwir croissance verte», lancé en janvier 2021 au profit des Très petites, Petites et Moyennes Entreprises industrielles et porté par Maroc PME et l'AMEE, le Fonds de Développement Agricole (FDA), a mis au point sa feuille de route de subventions pour la protection des ressources dans l'agriculture. Destiné aux exploitants agricoles de toute taille visant les économies de ressources, la lutte contre l'érosion du sol et la valorisation des sous-produits agricoles, ce dispositif offre des subventions pouvant aller jusqu'à 100% pour certains investissements dans le domaine de l'irrigation localisée (projets collectifs, petits agriculteurs ou projets d'agrégation) ou de la réhabilitation des palmeraies.

Dans le même sens, des offres de cofinancement ont été mises en place. Il s'agit notamment du programme «Green Invest» lancé par «Tamwilcom» en partenariat avec les banques marocaines. En place depuis 2019, ce programme permet l'accès à un cofinancement à taux avantageux pour encourager les investissements dans l'économie verte, initiés par des entreprises de toutes tailles opérant dans l'agriculture, l'industrie ou le tertiaire. L'offre de l'ex-Caisse Centrale de Garantie

(CCG) cible notamment des projets dans les secteurs des énergies renouvelables, la gestion des déchets, l'efficacité énergétique, la dépollution ainsi que la fabrication d'équipements verts.

Plusieurs institutions internationales se sont inscrites dans cette dynamique verte en faisant le choix d'accompagner les entreprises marocaines désireuses de réussir leur transition écologique. En partenariat avec des établissements financiers nationaux, des organismes tels que l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ou la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont développé une série d'offres de financement. Baptisés Cap Bleu, Green Value Chain ou encore Green Economy Financing Facility, ces programmes ont permis aux entreprises marocaines, toutes tailles confondues et issus de différents

secteurs, d'accéder à des crédits de millions d'euros depuis 2018. Par ailleurs, les institutions financières marocaines, notamment les plus grandes du secteur, ont également développé leurs propres offres pour assurer le financement des investissements liés à l'économie verte visant à réduire l'empreinte carbone et à améliorer la compétitivité des entreprises tant celles opérant sur le marché local que celles dont la production est orientée à l'export. Le programme Morseff-cap Energie pour Bank of Africa, BP Green Invest pour la Banque Centrale Populaire, Plan Green pour Attijariwafa Bank et Saquii pour Crédit Agricole du Maroc, sont autant de lignes de financement adaptées qui depuis leur création en 2021 ont permis d'accompagner la politique marocaine de décarbonation. ●



SPÉCIAL DÉCARBONATION

Maroc-Union européenne

LE PARTENARIAT PASSE AU VERT

Depuis octobre 2022, le Maroc et l'Union européenne sont liés par un partenariat vert visant à accompagner la transition vers des secteurs de production et des modes de consommation durables. Coup de projecteur sur un accord ambitieux.

Saliha Toumi

Son premier partenariat vert avec un pays partenaire, l'Union européenne l'a signé avec le Maroc. La cérémonie de signature de cet accord a eu lieu les 18 et 19 octobre 2022 lors du déplacement à Rabat du vice-président exécutif de la Commission européenne Frans Timmermans. Côté marocain, il a été signé par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger Nasser Bourita.

Par ce pacte vert unique en son genre, l'UE et le Maroc renforcent leur coopération en matière de protection de l'environnement, de préservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique.

Les travaux du partenariat s'articulent autour des grands dossiers thématiques comme le climat et l'énergie, l'environnement, les questions marines et maritimes ainsi que l'économie verte.



Frans Timmermans et Nasser Bourita à Rabat.

Ce partenariat affiche également l'ambition de rapprocher l'Europe et l'Afrique en explorant des pistes de coopération triangulaire et pourrait servir de modèle pour des partenariats similaires sur le continent africain, où le Maroc prend le lead en matière des défis environnementaux et climatiques. « Le Maroc est un leader en Afrique en matière de lutte contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement. Le partenariat vert que nous lançons aujourd'hui témoigne clairement d'un engagement commun à agir contre le changement climatique et à tirer parti des possibilités que la transition écologique peut offrir. Ensemble, nous pouvons poser les jalons d'un climat sain, d'une économie saine et d'une prospérité », a déclaré à cette occasion Frans Timmermans.

Les promoteurs du partenariat vert Maroc-UE partagent une série d'ambitions qu'ils s'engagent à mener ensemble :

- Progresser dans la réalisation de leurs objectifs communs de devenir des économies à faible intensité de carbone et résilientes face au changement climatique et à passer à une économie verte ;

- Renforcer le dialogue politique et la coordination en matière d'énergie, de changement climatique, de protec-

tion de l'environnement et d'économie verte aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral ;

- Initier des projets innovants, durables, créateurs d'emplois et respectueux de l'environnement ;

- Développer une coopération triangulaire avec d'autres acteurs internationaux afin d'encourager un engagement plus fort en faveur de la réalisation des objectifs de l'accord de Paris et de faire progresser collectivement le programme mondial en matière de climat.

Le partenariat vert UE-Maroc est également l'une des initiatives phares du plan d'investissement européen annexé à la communication conjointe sur un partenariat européen renouvelé avec la Méditerranée. Sous l'angle multilatéral, ce partenariat envoie un signal politique important d'ambition commune avant la COP 27.

Les travaux relatifs à la mise en place du partenariat ont été lancés en 2021 lors d'un événement de haut niveau coprésidé par Frans Timmermans, vice-président exécutif de la Commission européenne chargé du pacte vert pour l'Europe, et par Nasser Bourita, ministre marocain des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des maro-

cains résidant à l'étranger. C'est dans ce cadre que s'inscrit le voyage à Rabat en février 2022 de la présidente de la Commission européenne Ursula Von Der Leyen. A cette occasion, elle a fait une annonce forte, l'investissement de 1,6 milliards d'euros au Maroc dans le cadre du partenariat Vert visant à soutenir les projets de la transition énergétique et numérique du Royaume.

« Le Maroc est le premier partenaire économique de l'UE en Afrique. Allons plus loin, avec notre Partenariat Vert pour le développement durable », a indiqué dans un tweet Ursula von der Leyen. « L'UE investit 1,6 milliard d'euros au Maroc. C'est une grande opportunité pour la transition verte et numérique. J'espère que nous réaliserons de grands projets sous GlobalGateway pour le bénéfice des Marocains », s'est-elle félicité lors de la conférence de presse organisée dans la foulée de sa réunion avec le chef du gouvernement marocain Aziz Akhannouch.

« Global Gateway » ou « Portail mondial », élaboré en réponse aux nouvelles routes de la soie de la Chine, est un programme qui prévoit le développement d'infrastructures aux quatre coins du monde : Routes, ports, réseaux électriques, parcs photovoltaïques, câbles Internet... L'UE prévoit ainsi de mobiliser 300 milliards d'euros d'ici 2027 pour soutenir le financement d'infrastructures soutenables et de qualité, dans le respect des normes sociales et environnementales. Ce programme est de nature à doper les économies des pays européens et celles de leurs partenaires tout en aidant l'Europe à asseoir son influence géopolitique dans une planète où les rivalités opposent essentiellement les États-Unis et la Chine.

Derrière « Global Gateway » se profile les incertitudes qui caractérisent de plus en plus le contexte international. L'invasion de l'Ukraine a eu comme principale conséquence ravageuse la flambée vertigineuse des prix de l'énergie et révélé en même temps les fragilités des économies européennes hautement dépendantes des énergies fossiles russes. Hausse et volatilité des prix de l'énergie, aggravation des menaces liés au changement climatique, décarbonation de l'économie, lenteurs des progrès réalisés en matière de l'efficacité énergétique et défis d'accroissement des énergies renouvelables dans la consommation énergétique... sont autant d'enjeux majeurs pour l'UE obligée de diversifier ses sources d'approvisionnement par le recours aux nouvelles énergies en vue de garantir sa sécurité énergétique et de s'assurer un marché de l'énergie durable. ●

SPÉCIAL DÉCARBONATION

Décarbonation
industrielle

Une dynamique collective au service d'une économie créative



**Mohammed EL KETTANI, Expert
International Stratégie, Développement
Durable et Innovation.**

Par Mohammed EL KETTANI

L'économie internationale est confrontée au double challenge du maintien de la stabilité macroéconomique et de la lutte contre les changements climatiques. Notre système productif national est très exposé aux chocs peu prévisibles et aux ruptures considérables que connaît le monde par les temps qui courent. Toutes les transformations à l'œuvre impliquent une refonte totale du modèle industriel qu'il nous faut construire sur des bases saines et tangibles. Dans cette dynamique, la décarbonation représente un grand défi et ouvre un avenir rempli d'opportunités aux entreprises marocaines en quête de croissance et de performance.

Force est de constater que malgré les efforts consentis ces dernières années, les différents programmes menés sont arrivés à bout de souffle et doivent être renouvelés en prenant davantage en compte les obstacles exprimés par les opérateurs et en offrant plus de liberté et de simplification.

En même temps, il ne fait aucun doute que l'usage des technologies avancées demeure essentiel pour aboutir à un changement transformationnel et une décarbonation efficiente touchant tous les secteurs vitaux de l'économie marocaine.

Dans une logique d'amélioration continue, il est nécessaire d'aller vers une combinaison de la réglementation et de l'investissement pour réussir le processus complexe de la décarbonation. Dans ce sens, la CGEM a élaboré en collaboration avec la Banque Européenne d'Investissement - BEI, un

guide volontariste destiné aux entreprises marocaines de toutes tailles et tous secteurs confondus, contenant une offre de formation et d'appui technique pour réussir la décarbonation industrielle dans des conditions optimales et en phase avec les réalités du marché. Ce cadre d'actions comporte une palette de programmes

de financements durables et un ensemble de pratiques totalement innovantes visant à accompagner les entreprises vers une trajectoire de neutralité carbone. Ce type de mesure démontre l'importance d'un engagement coordonné pour fédérer les acteurs et les embarquer dans cette aventure collective.

Incontestablement, la décarbonation nécessite des mesures très courageuses. En clair, il est absolument crucial de procéder au plafonnement des émissions par secteur, avec des objectifs chiffrés et conformes à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone d'ici 2050. Cette initiative peut envoyer un signal fort au tissu économique pour infléchir les investissements vers les infrastructures vertes et les modes productifs à faibles émissions.

Il n'existe pas de solution miracle ou simpliste pour faire passer l'industrie marocaine à la carboneutralité. Il faut dire qu'il est nécessaire d'explorer une multitude de solutions au regard des spécificités de chaque domaine. Clairement, les possibilités de changement profond varieront également d'un territoire à l'autre, en fonction du niveau de développement infrastructurel, de la richesse du mix énergétique et de la capacité de l'écosystème à promouvoir des innovations de rupture à l'instar des technologies de captage et de stockage de carbone – CCUS qui constituent un levier puissant en matière de décarbonation et gagneraient à se déployer dans une logique partenariale.

En somme, il est inutile de laisser les débats s'égarer dans la multiplication et le chevauchement de mesures techniques sans cohérence générale. Pour cela, le plus important est de dépasser les clivages politiques qui peuvent paralyser la concrétisation d'une stratégie de décarbonation globalisante et de se concentrer sur l'actionnement d'une véritable interopérabilité des normes et la structuration de nouvelles filières à la bonne échelle pour garantir un progrès continu vers une économie partagée, ouverte sur le monde et créatrice de richesses. ●

SPÉCIAL DÉCARBONATION

La décarbonation : Une chance pour le Maroc

Dans cet entretien, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, explique les enjeux de la décarbonation du tissu industriel et les avantages qu'elle offre pour les entreprises nationales.

**Propos recueillis par
Jamil Manar**

Le Canard Libéré : Pour le ministre de l'Industrie et du Commerce que vous êtes, que signifie la décarbonation pour l'économie nationale ? Une chance ou un handicap ?

Ryad Mezzour : Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières est une mesure importante mise en place pour lutter contre le changement climatique et considéré, à tort, comme une contrainte pour les entreprises marocaines. Il faut voir dans cette réglementation l'opportunité de développer un nouveau modèle économique et d'intégrer des pratiques plus durables dans les processus industriels. C'est donc plutôt une chance pour le Maroc !

Notre pays n'a d'ailleurs pas attendu l'instauration du CBAM ou la signature du Green Deal avec l'Union Européenne pour démarrer le processus de décarbonation de l'industrie; il a depuis longtemps compris l'importance d'investir de ce secteur. Grâce à la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc a réalisé d'importants investissements pour se positionner dans le secteur des énergies renouvelables et permettant d'être aujourd'hui parmi les pays les compétitifs au monde dans la production d'énergies vertes. Cette transition vers une économie de bas-carbone favorise également le développement de nouvelles filières industrielles et de nouveaux écosystèmes tels l'industrie éolienne et solaire, les panneaux solaires, les chauffe-eaux solaires, l'hydrogène vert et ses dérivés, l'industrie du dessalement de l'eau, la Greentech ou encore la construction durable. Cette diversification nous permettra d'améliorer notre sécurité énergétique et de favoriser une plus grande indépendance en la matière. En outre, la décarbonation permet d'élargir l'accessibilité de notre offre exportable aux marchés porteurs et d'attirer sur le territoire national des investissements créateurs de richesses et d'emploi. C'est également une source d'innovation ines-

timable, qui nous met sur la voie des nouvelles technologies et des solutions futuristes. Cela stimule la R&D et dynamise l'écosystème technologique national à travers la création des start-ups spécialisées dans les énergies propres.

Le Maroc est-il bien positionné de votre point de vue pour s'inscrire dans une économie mondiale décarbonée et saisir les opportunités offertes ?

Le Maroc jouit d'une position singulière sur la cartographie mondiale de la décarbonation industrielle et dispose de tous les atouts pour jouer un rôle de leader en la matière. D'abord, il faut rappeler que nous avons la chance d'avoir du soleil et du vent une bonne partie de l'année en particulier dans les régions du sud, faisant de nous un des rares pays avec le Chili et l'Australie à bénéficier de telles conditions optimales pour la production d'énergies renouvelables. A cela, s'ajoute la disponibilité du foncier dans les régions du sud répondant ainsi aux besoins importants exigés pour ce genre de projets. Par ailleurs, le positionnement stratégique du Maroc et sa connectivité avec l'Europe lui permettent d'augmenter son potentiel d'exportation dans ce domaine. De même, ses potentialités en énergies renouvelables, l'outillent pour accueillir d'importantes capacités de production dans le cadre d'une approche de complémentarité qui permettra à l'Europe de renforcer sa puissance industrielle et au Royaume d'ancrer son positionnement en tant que base industrielle offrant à ses partenaires européens des gisements de compétitivité et de productivité décarbonnés. Aujourd'hui, notre pays est un acteur clé dans la construction d'un futur décarboné : il en a la vision politique, la feuille de route gouvernementale, l'engagement et l'agilité de ses opérateurs privés, le talent de sa jeunesse et les compétences de son capital humain. Nous sommes déterminés à saisir pleinement cette opportunité qui s'offre à nous pour créer de la richesse, des emplois et un avenir meilleur pour tous.

Est-ce que les entreprises marocaines notamment exportatrices



Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du Commerce.

sont prêtes à produire dans le cadre des nouvelles exigences imposées par la Taxe carbone aux frontières de l'Union européenne qui démarre en novembre 2023 ?

Nos entreprises peuvent se positionner avantageusement sur le marché étranger. Notre objectif est de les appuyer pour qu'elles puissent être au rendez-vous et réussir le virage de la décarbonation. L'État a mis en place pour cela un dispositif de soutien, technique et financier adapté. Le programme «Tatwir Croissance Verte», lancé par le ministère de l'Industrie et du Commerce permet d'accorder aux TPME industrielles un prime d'appui et d'investissement de 30 % dans leurs démarches de développement de processus et produits décarbonnés et l'émergence de nouvelles filières industrielles vertes et compétitives. Nous encourageons vivement les projets d'investissement inscrits dans cette dynamique de transition vers une industrie verte et durable. Une dynamique qui prend de plus en plus de l'ampleur au Maroc. Les exemples de sociétés qui se sont mises au vert sont nombreux. Le dernier en date est celui de la société Reciclados avec laquelle nous avons signé un protocole d'accord portant sur la création au Maroc d'une nouvelle unité pour la fabrication de fils, tissus et vêtements recyclés. De grands groupes installés au Maroc ont déjà aussi réussi leur transition verte, à l'image de Hexcel, ST Microélectronique ou encore l'usine Renault à Tanger qui enregistre une empreinte carbone égale à zéro, ce qui favorise l'intégration des sous-traitants équipementiers de l'usine au Maroc dans le processus de décarbonation de l'industrie automobile nationale.

Qu'en est-il de l'accompagnement et du financement ? Le Ministère de l'Industrie a-t-il prévu un programme spécifique pour les entreprises désireuses de décarboner leurs processus industriels ?

Un travail de fond est engagé par le Ministère avec les différentes parties prenantes pour réussir le pari de la décarbonation de l'industrie nationale. Cet effort concerne principalement l'utilisation et l'accès aux énergies renouvelables, la promotion de l'efficacité énergétique, la création et le développement des activités vertes et le développement de la mobilité durable.

A ce titre, nous avons mis en place plusieurs actions et contribuons aux côtés de nos différents partenaires à la concrétisation de programmes d'appui à la décarbonation des entreprises.

En plus du programme d'accompagnement «TATWIR - CROISSANCE VERTE» dont j'ai parlé, la «Task Force souveraineté» accompagne la réalisation de projets d'investissement portant notamment sur l'économie circulaire, l'intégration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables et l'installation des STEP.

Pour ce qui est de l'accès des industriels à l'énergie renouvelable, il y a lieu de rappeler la convention signée sous la présidence du chef du gouvernement en décembre 2022 permettant aux industriels de bénéficier de l'énergie électrique à des prix très compétitifs. De même, le ministère envisage de mettre à la disposition du secteur industriel un nouvel outil de calcul du bilan carbone, certifié et reconnu au niveau national et international. Une première version de cet outil a été déjà réalisée et en cours d'affinement avec les partenaires concernés. ●

THE iX



Le plaisir de conduire



100% ÉLECTRIQUE C'EST LA BMW iX.

Née d'une vision. Créée pour l'électromobilité. Les surfaces généreuses et les lignes marquées confèrent à la BMW iX sa forme monolithique unique. Grâce à la technologie efficace BMW eDrive et à sa transmission intégrale entièrement électrique, la BMW iX atteint une autonomie exceptionnelle de 620 km*, doublée d'une accélération spectaculaire en départ arrêté : idéale pour la ville et les longs trajets. La toute nouvelle BMW iX est disponible dès à présent auprès des succursales Smeia – BMW.

Pour tout achat de la nouvelle BMW iX, une borne de recharge de 22 KW est offerte.

Smeia

Importateur exclusif

Angle boulevard Moulay Slimane
et boulevard Tamiri Mohammed El Bakkai,
Route côtière de Mohammedia – Casablanca
Téléphone : 05 22 40 07 00
E-mail : contact@smeia.com

Réseau Smeia

Rabat : Ryad Auto – Groupe Smeia 05 37 71 62 00
Fès : Smeia Fès 05 35 72 44 44
Oujda : Smeia Oujda 05 36 71 82 82
Tanger : Smeia Tanger 05 39 39 30/40
Marrakech : Smeia Marrakech 05 24 32 72 32/35

(*) iX xDrive50 / autonomie : 620 km - puissance : 523 CV - couple : 765 nm - capacité de batterie : 105,2 kWh - vitesse max : 200 km/h - accélération : 4,6 s.
iX xDrive40 / autonomie : 420 km - puissance : 326 CV - couple : 630 nm - capacité de batterie : 71 kWh - vitesse max : 200 km/h - accélération : 6,1 s.